

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-72

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 novembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 novembre 2017 ;

- VU le Code de l'éducation ;  
 VU les statuts de l'Université ;  
 VU le règlement intérieur de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour :**

Colloque « Ecole et Technologies de l'Information et de la Communication Francophone » ETIC 3

**Exposé de la décision :**

- d'une ligne budgétaire dédiée ;
- un système de paiement des frais d'inscription (type « Paybox »).

**Les principaux éléments d'organisation :**

- Intitulé : « Ecole et Technologies de l'Information et de la Communication Francophone » ETIC 3
- Dates et lieux : 27, 28 et 29 juin 2018
- Noms et prénoms des organisateurs : BOULC'H Laetitia, HASPEKIAN Mariam, VOULGRE Emmanuelle
- Unité / UFR : Faculté de SHS
- Nombre total de participants (orateurs et public) attendu : 100 (dont 10 conférenciers et 20 membres de l'Unité/UFR)

**Les aspects financiers de l'organisation du colloque :**

- Budget total de l'évènement : 4500 €
- Budget de location des salles : 2200 €
- Subvention attribuée par la Commission Recherche : 3000 €
- Autre financements complémentaires acquis : 500 €

**Les frais d'inscription, TVA à 20% comprise, audit colloque sont les suivants :**

Catégorie	Tarif
Enseignant-Chercheur (tarif réduit jusqu'au 15 mars 2018)	190 €
Etudiants (tarif réduit jusqu'au 15 mars 2018)	100 €
Enseignant-Chercheur (tarif majoré à partir du 16 mars 2018)	260 €
Etudiants (tarif majoré à partir du 16 mars 2018)	150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>  <b>Quorum : 18</b>  <b>Nombre de membres participant à la délibération : 31</b>  <b>Abstentions : 0</b>  <b>Votes exprimés : 31</b>  <b>Contre : 0</b>  <b>Pour : 31</b></p>
---

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

11 DEC. 2017